

Cours de construction-tapissier

Numéro d'inventaire : 2015.8.5600

Auteur(s) : Besombes

Type de document : travail d'élève

Période de création : 1er quart 20e siècle

Matériau(x) et technique(s) : papier ligné, papier, carton

Description : Cahier cousu et relié, couverture cartonnée rigide marron, impression en noir, dos toilé marron, 1ère de couverture avec au centre "Ville de Paris/Ecole Boulle/Application des Arts et des Sciences aux Industries du mobilier", pages de garde violette. Réglure de petits carreaux sans marge, encres de différentes couleurs, crayons de bois et de couleur.

Mesures : hauteur : 21,7 cm ; largeur : 16,8 cm

Notes : Cahier de cours: instructions pour la tenue du cahier de cours et l'exécution des dessins de construction, outillage, votre rôle dans l'industrie, ce que doit être un dessin de construction, importance de la construction dans l'exercice de nos professions d'art, modes de constructions, description du procédé de contreplaquage, structure générale des meubles, construction de la paroi de derrière d'un meuble, parois de côté construites en menuiserie, en ébénisterie, les bâtis de façade, les dessus de meubles, dessus de meubles en marbre, les tiroirs-constitution-fonctionnement, fonctionnement des tiroirs à devanture cintrée, tiroirs du point de vue architectural, différents tiroirs, les portes-construction, différentes portes, ferrage des portes, les fiches et les paumelles, les couvre-joints, portes à coulisse, les abattants. Nombreux schémas.

Mots-clés : Production artisanale et industrielle

Lieu(x) de création : Paris

Lieux : Paris

Instructions pour la tenue du cahier de cours et l'exécution des dessins de construction

Le but de cours ce cahier est de constituer, entre les mains de l'élève, un recueil de documents qui lui permettront de se remémorer au cours des exercices qu'il exécutera, seul, les explications qui lui auraient échappé.

Pour cette raison il doit être tenu avec beaucoup de soin. Il comportera les cours de 1^{re} et de 3^e année. Le texte sera écrit très lisiblement sans abréviations, ni transposition de la dictée du professeur afin de garder aux notes dictées leur sens véritable.

On écrira uniquement sur la page de gauche, celle de droite sera réservée pour les croquis. Ceux-ci seront faits pour la plus grande rapidité du cours au crayon pendant la séance puis tenus à l'encre, en dehors du cours.

Ils devront toujours être exécutés au tire-ligne, au compas et à l'encre. Les hachures des coupes seront faites avec des encres de couleurs suivant l'indication du professeur.

Une marge sera réservée sur chaque page de texte pour les annotations. Les titres des chapitres seront écrits en écriture ronde. Les cahiers seront remis pour être notés à la fin des mois de novembre, février, avril et juin.

Les dessins de construction exécutés à la planche doivent être faits aussi soigneusement que les tracés du cours de géométrie. Ils se font au crayon mine de plomb de préférence au noir.

Une observation rigoureuse des cotes données sera constamment exigée. Les dessins seront notés, partie pour la solution donnée au problème posé, partie pour le soin porté à leur exécution. Les titres et indications écrites devront être dessinés en caractères romains, à la règle et se présenter dans la feuille de la façon ci-souvent.

Les dessins et les cahiers doivent être remis complets et à la date fixée. Les élèves qui ne les remettent pas sans excuse de côté le surveillant général seront notés pour ce. Ils auront alors un nouveau délai d'une semaine pour les remettre, mais la note qu'ils obtiendront sera diminuée de moitié; après ce délai le s'écartera définitif.

COURS DE CONSTRUCTION

BESOMBES

TAPISSIER

Le que doit être un dessin de construction

La raison d'être. Le dessin de construction est l'étude exprimée par des dessins en géométral et en projection des moyens à employer pour réaliser dans les meilleures conditions de fabrication et de prix de revient les conceptions du décorateur.

Ces tracés se nomment couramment des plans.

Généralement ils reproduisent l'objet dans sa grandeur exacte selon l'expression "grandeur nature".

Il comporte toujours une ou plusieurs vues en géométral du meuble ou de l'objet à réaliser et auront de coupes horizontales et verticales que l'exige leur bonne compréhension.

On appelle coupe une section supposée d'un objet faite soit suivant une direction horizontale "coupe horizontale au plan de terre AB" soit suivant une direction verticale "coupe verticale ou en élévation".

Les coupes verticales sont supposées être faites ou bien dans un sens perpendiculaire à la face de l'objet "coupe verticale en profondeur CD" ou bien dans un sens parallèle à sa face "coupe verticale en longueur EF". Les coupes s'intercalent le plus souvent dans le tracé géométral ainsi que le montre le dessin ci-contre (figure 1).

Pour les rendre plus facilement lisibles on les teinte de couleurs différentes et on les indique dans tous nos dessins le carmin pour les coupes horizontales,

le bleu de prusse pour les coupes verticales en profondeur, la terre de sienne naturelle pour les coupes verticales en longueur.

Les coupes ont pour but de montrer les dispositions et les dimensions des parties assemblées, diverses pièces de bois et des assemblages qui doivent être employés dans la construction d'un meuble ainsi que les profils de son architecture. Aucune de ses parties ne doit être omise dans l'indication des coupes.

En plus des coupes ci-dessus les dessins d'exécution doivent porter encore tous les renseignements nécessaires à la fabrication (ornements, détails des ferrures, etc...) car ils servent de guide à tous les ouvriers qui y participent.

Ils doivent être très soigneusement dessinés au crayon avec des traits purs et surtout ne pas comporter d'erreurs de mesure.

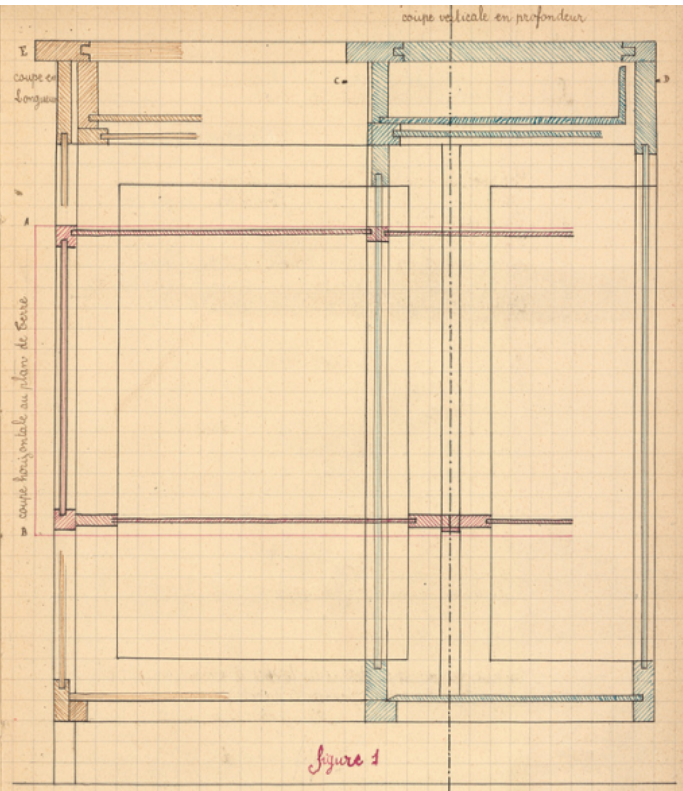


Figure 1
Dessin schématisant la manière d'exprimer les tracés de construction d'un meuble (son plan)

Modes de Construction

Deux modes de construction furent employés dans la fabrication des meubles jusqu'au 19^e siècle.

Selon :

1^o la construction en menuiserie

2^o la construction en ébénisterie.

La première manière fut la seule pratiquée par les menuisiers en meubles pour la construction des meubles et des tambours du chœur d'âge et de la Renaissance.

Les arçons de ces époques adoptèrent dans leurs meubles un parti architectural et sculptural qui s'accordait très bien avec la nature et la coloration des bois dont ils étaient faits (chêne et noyer qui furent plus particulièrement employés).

En effet ces bois sont par leur consistance faciles à moulurer et à sculpter. D'une couleur trop neutre pour présenter un grand intérêt décoratif lorsqu'on les emploie en surfaces unies, ils conviennent par contre admirablement à la mise en valeur des motifs d'architecture et de sculpture. D'autre part ils se prêtent très bien à faire de bons assemblages.

Le caractère essentiel du procédé de construction employé à ces époques fut de ne faire que des assemblages pour réunir les pièces de bois entre elles, la colle forte n'intervenant que comme un moyen de fixation définitive de ces assemblages.

Les moulures étaient prises en plein bois dans les bâtis de la l'expression "meuble en chêne massif, meuble en noyer massif, etc..."

Elles n'étaient que rarement rapportées et quand elles l'étaient certaines précautions étaient prises par les menuisiers pour parer à leur détachement par suite du retrait des bois.

Les panneaux étaient embrevés dans des rainures pour des raisons de bois. Leur largeur était telle qu'ils puissent faire d'un seul morceau, ce n'est que plus tard qu'on se permit de faire des panneaux de grandes dimensions comprenant plusieurs largeurs de feuillet embrevés ensemble.

